



Détachement de la fonction publique

Par Guidel 56

Bonjour je suis actuellement en détachement de la fonction publique en structure pour personnes âgées je souhaite réintégrer la fonction publique pour différentes raisons, dans mon contrat il est dit que je peux sur une durée de 1 an rester à la maison avec mon salaire (moins les primes) ma question est. Puis je travailler même a mis temps sur cette période de 1 an ?